

Code de conduite des fournisseurs de Westlake Corporation

Westlake est un fabricant mondial à intégration verticale qui commercialise des matériaux performants et essentiels, ainsi que des produits pour le logement et l'infrastructure qui améliorent la vie des gens au quotidien. Nos produits comprennent certains des matériaux les plus utilisés au monde, qui sont fondamentaux pour de nombreux marchés industriels et de consommation, notamment la construction résidentielle, les emballages souples et rigides, les produits automobiles, les produits de santé, le traitement de l'eau, les éoliennes, les revêtements ainsi que d'autres biens durables et non durables. Notre mission est de servir nos clients et l'ensemble des parties prenantes de manière efficace et éthique, en travaillant dans le respect de toutes les lois applicables et des cadres internationaux reconnus régissant le travail et les droits de l'homme, la santé et la sécurité au travail, la protection de l'environnement, la sécurité des produits et l'éthique des affaires.

Le présent code de conduite reflète l'engagement de Westlake envers les pratiques commerciales durables et les cadres pertinents pour l'industrie chimique, y compris la loi Dodd Frank en ce qui concerne les minerais de conflit.

Westlake souhaite faire des affaires avec des fournisseurs qui prennent au sérieux leurs obligations en matière de responsabilité sociale. Westlake encourage donc ses fournisseurs à être socialement et écologiquement responsables, à participer à des programmes de développement durable et à être proactifs dans leurs approches pour fournir des solutions durables.

Nous attendons des normes élevées de la part de nos employés, de nos entrepreneurs et de nos fournisseurs. En retour, nous nous engageons à fournir un environnement sûr, responsable et équitable pour l'exercice de nos activités. Westlake se réserve le droit d'auditer les fournisseurs en fonction de ce code de conduite et d'appliquer des sanctions en cas d'infraction.

Conformité juridique

Tous les fournisseurs de Westlake (Fournisseurs) doivent s'assurer que tous les aspects de leurs activités, opérations et chaînes d'approvisionnement sont menés conformément à toutes les lois et réglementations locales, étatiques ou provinciales, nationales et internationales applicables. Cela inclut, sans s'y limiter, les lois relatives au travail, à l'immigration, à la santé et à la sécurité, à l'éthique des affaires et à l'environnement.

Santé et sécurité

Westlake accorde une grande importance à la santé et à la sécurité des personnes qui travaillent dans le cadre de ses activités et de ses chaînes d'approvisionnement. À ce titre, les Fournisseurs doivent fournir et maintenir des environnements de travail sûrs et sains pour leurs employés et leurs sous-traitants, y compris, mais sans s'y limiter :

- Fournir un environnement de travail sûr et sain, dans lequel l'objectif est de travailler sans incident ni blessure. Cela devrait inclure la fourniture et l'entretien d'équipements de protection individuelle appropriés et de systèmes de travail sûrs.

- Veiller à ce qu'un système efficace de gestion des urgences soit en place afin de réagir de manière appropriée en cas d'incident indésirable.
- Le cas échéant, fournir un logement sûr et propre, de la nourriture, de l'eau et des installations de stockage sécurisées pour les objets personnels des employés ou des entrepreneurs lorsqu'ils sont engagés dans les locaux du fournisseur.
- Veiller à ce que les employés et les entrepreneurs soient régulièrement et dûment informés, dans une langue qu'ils comprennent, sur les questions de santé et de sécurité. Cela devrait inclure une documentation appropriée et une formation continue.

Environnement

Westlake veille à ce que ses activités et ses chaînes d'approvisionnement respectent toutes les lois locales, nationales et internationales en matière d'environnement. À ce titre, les fournisseurs sont tenus de mettre en œuvre et de maintenir des normes élevées en matière d'environnement, y compris, mais sans s'y limiter :

- S'assurer qu'ils obtiennent et maintiennent en vigueur tous les permis d'exploitation requis auprès des autorités locales ou nationales compétentes. Les fournisseurs doivent également s'efforcer d'obtenir une licence sociale d'exploitation de la part des communautés locales concernées.
- Mettre en œuvre un système de manutention, de stockage et de transport sûr pour tous les produits et matériaux et veiller à ce qu'un système approprié soit en place pour atténuer le risque de déversement ou de rejet de produits chimiques dans l'environnement.
- Mener ses activités de manière à réduire, autant que possible dans des limites commerciales raisonnables, les émissions de gaz à effet de serre.
- Gérer et minimiser le bruit et les émissions dans l'air, l'eau et le sol, et veiller à ce que les déchets qu'ils produisent soient éliminés en toute sécurité.

Droits de l'homme et droits du travail

Westlake s'engage à veiller à ce que ses travailleurs, ses entrepreneurs et ceux de ses fournisseurs soient traités équitablement et conformément aux droits de l'homme et aux droits du travail reconnus au niveau international

- Qu'aucun enfant ne soit employé ou engagé dans une quelconque partie de l'activité du fournisseur. Pour déterminer ce qui constitue le travail des enfants aux fins du présent code de conduite, les fournisseurs doivent suivre les outils d'orientation de l'OIT-IOE sur le travail des enfants, dont une copie est disponible ici : https://www.ilo.org/ipecc/informationresources/WCMS_IPEC_PUB_27555/lang-en/index.htm ;
- Tous les employés et entrepreneurs ont choisi librement et peuvent quitter librement leur emploi auprès du Fournisseur. Cela signifie que le Fournisseur établit et applique un programme de conformité qui interdit l'abus et l'exploitation des employés et des entrepreneurs, y compris l'interdiction d'exiger des employés et des entrepreneurs qu'ils paient des frais de recrutement pour obtenir un travail, l'interdiction de retirer les documents

d'identité d'un employé ou d'un entrepreneur, et l'interdiction de la traite des êtres humains ou du travail forcé. Si un fournisseur fait appel à des travailleurs migrants dans le cadre de ses activités ou de sa chaîne d'approvisionnement, il doit mettre en œuvre les principes de Dhaka pour une migration dans la dignité, dont une copie est disponible ici : [Dhaka Principles - for migration with dignity](#)

- Qu'aucun employé ou entrepreneur du Fournisseur ne fasse l'objet d'une forme quelconque de discrimination, de harcèlement, d'abus, d'intimidation ou de négligence fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'âge, la nationalité, la religion, l'origine sociale, l'orientation sexuelle, le handicap, l'identité, l'état civil, l'affiliation politique ou l'appartenance à un syndicat. Le Fournisseur doit mettre en place un mécanisme de réclamation efficace permettant aux employés et aux entrepreneurs de déposer des plaintes confidentielles en cas de harcèlement, de discrimination ou d'abus, ainsi qu'un mécanisme solide permettant de déterminer et de remédier équitablement et rapidement à de telles plaintes.
- Les conditions de travail sont équitables, les heures de travail ne dépassant pas le maximum légal local (ou les lignes directrices établies par l'Organisation internationale du travail, dont les conseils sont disponibles ici) : [Working time and work organization \(ilo.org\)](#).
- Cette indemnité ne peut en aucun cas être inférieure au salaire minimum légal applicable. Dans la mesure du possible, les Fournisseurs doivent s'efforcer de verser un salaire décent à leurs employés et à leurs entrepreneurs. Les Fournisseurs ne doivent en aucun cas retenir les salaires des employés, sauf dans les cas autorisés par la loi, tels que le remboursement d'avances ou d'autres déductions légales.
- Les fournisseurs doivent coopérer pleinement avec Westlake afin de s'assurer qu'ils ne fournissent pas de matériaux à Westlake contenant des « minéraux de conflit » (tels que définis dans la loi américaine Dodd Frank Act, dont le guide est disponible ici) : [SEC.gov | FACT SHEET](#).
- La liberté d'association et de négociation collective de tous les employés et entrepreneurs est respectée dans tous les lieux où ces pratiques sont autorisées par la loi. Lorsque la loi l'interdit, le Fournisseur doit mettre en place des mécanismes informels permettant aux travailleurs de s'exprimer en toute sécurité et de manière organisée, ce qui conduit à un engagement significatif et à la résolution des conflits.

Pratiques commerciales

Westlake s'engage à respecter les normes les plus élevées en matière d'éthique commerciale et d'intégrité. Les Fournisseurs sont tenus de mener leurs affaires conformément à la législation locale, nationale et internationale et de veiller à ce que leurs actions soient irréprochables sur le plan éthique. Les fournisseurs doivent s'assurer que :

- Qu'ils s'abstiennent, ainsi que tout agent agissant en leur nom, de tout type de comportement corrompu, y compris la corruption (définie comme le fait de donner ou de recevoir de l'argent ou une valeur monétaire en échange de l'obtention ou de la conservation d'un avantage commercial), le blanchiment d'argent ou le délit d'initié. À cet égard, les Fournisseurs sont tenus d'appliquer les normes élevées de la loi britannique sur la corruption

(UK Bribery Act), qui peut être consultée ici : [Bribery Act 2010 \(legislation.gov.uk\)](https://legislation.gov.uk), qu'ils soient ou non soumis à la juridiction britannique.

- Qu'ils ne violent pas, intentionnellement ou par inadvertance, les sanctions internationales, les embargos commerciaux ou les contrôles à l'exportation imposés par les États-Unis d'Amérique ou tout autre pays dont le régime de sanctions commerciales a été approuvé par les Nations unies, et que les agents agissant en leur nom ne violent pas ces sanctions.
- Qu'ils, et tout agent agissant en leur nom, ne s'engagent pas dans des activités susceptibles de violer toute loi applicable en matière de concurrence ou d'antitrust.
- Qu'ils, et tout agent agissant en leur nom, n'offrent pas ou ne font pas de cadeaux ou ne fournissent pas d'avantages en nature à tout employé ou entrepreneur de Westlake lorsque la valeur de ce cadeau ou de cet avantage excède 50 dollars américains. (Cette interdiction ne s'applique pas pour les dépenses professionnelles légitimes et documentées, telles que les repas raisonnables ou les simples invitations, à condition que les affaires de Westlake soient abordées et que l'activité ait un objectif professionnel clair).
- Qu'ils ne se livrent pas, ni aucun agent agissant en leur nom, à un comportement qui pourrait raisonnablement être interprété comme créant un conflit d'intérêts commercial impliquant Westlake.
- Ils agiront toujours avec intégrité financière et commerciale, ce qui implique des conditions de paiement et des délais équitables avec leurs fournisseurs, le paiement de tous les impôts dus et autres déductions légales, la garantie que leurs comptes sont à jour et correctement audités et la garantie qu'ils peuvent faire face à leurs obligations financières au fur et à mesure qu'elles arrivent à échéance.

Dénonciation

Nous vous encourageons à signaler les violations connues ou suspectées de ces points à <https://westlake.ethicspoint.com>. Nous vous remercions de votre coopération et de votre aide.